

Votre séjour au Chili

Formalités

Formalités COVID-19 (Au 12/10/2021)

Les voyageurs non vaccinés n'ont désormais plus à justifier d'un motif impérieux pour se rendre au Chili.

Les passagers présentant un schéma de vaccination complet et ayant un passeport sanitaire valable peuvent se rendre sur le territoire Chilien.

Les passagers devront remplir le formulaire « Affidavit pour les voyageurs » électroniquement jusqu'à 72h avant le voyage (données personnelles, l'état de santé et l'historique des déplacements du voyageur).

Les voyageurs devront aussi avoir une assurance qui couvre les frais médicaux causés par Covid-19. La couverture minimale pour les prestations de santé doit être de 30 000 USD.

Ils seront également contraints à la réalisation d'un test PCR à l'arrivée ou d'un auto-isolément obligatoire de 5 jours, à l'adresse déclarée par le voyageur, qui peut être un hôtel, une résidence ou autre, qui doit être renseignée dans le formulaire d'inscription.



Informations Supplémentaires

PASSEPORTS, VISAS ET DOUANES

Pour se rendre au Chili, un passeport en cours de validité excédant de six mois la date de votre retour est nécessaire, ainsi qu'un billet d'avion retour. Un visa ne vous sera nécessaire que si vous souhaitez séjourner pour une période de plus de trois mois.

SANTÉ

Voyager dans ce pays ne requiert pas de précautions sanitaires particulières si ce n'est une protection contre la chaleur dans le désert du nord ou sur l'île de Pâques et contre le froid et les malaises dus à l'altitude en haute montagne. Sachez aussi que les saisons sont inversées par rapport à l'Europe (on est dans l'hémisphère Sud) et que les maladies suivent donc la tendance.

LANGUE

L'espagnol, souvent appelé ici castellano (castillan), est la langue officielle, au Chili comme sur l'île de Pâques, qui continue cependant à dispenser des cours de Rapa Nui à l'école. L'anglais est parlé par la majorité des prestataires de services touristiques.



DÉCALAGE HORAIRE

De fin octobre à fin mars, le décalage horaire est de 4h. Quand il est 20h à Paris, il est 16h à Santiago. Entre août et octobre : 5 à 6h de décalage.

Entre outre, il y a 2 fuseaux horaires au Chili, avec le décalage d'1h en Patagonie australe (région de Magallanes). Sans oublier l'Île de Pâques, avec 1 à 2h de décalage en plus.

ÉLECTRICITÉ

Vous aurez besoin d'un adaptateur. Prise: Type C / L - Voltage: 220 V - Fréquence: 50 Hz

TÉLÉPHONE

- Pour téléphoner du Chili en France : 00 + 33 + indicatif régional (sans le 0) + numéro du correspondant
- Pour téléphoner au Chili depuis la France : 00 (pour l'international) + 56 (code pays du Chili) + indicatif régional (sans le 0) + numéro du correspondant

MONNAIE

Peso Chilien

1 CLP = 0,0012 € // 1 € = 827 CLP



SÉCURITÉ

En raison de l'existence d'une petite délinquance dans le pays, les voyageurs se rendant au Chili doivent veiller à se conformer aux règles élémentaires de sécurité. Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- de faire preuve d'une vigilance particulièrement renforcée à la sortie des bureaux de change et des distributeurs de billets
- de conserver vos documents de voyage et moyens de paiement sur vous
- de faire preuve d'une vigilance renforcée et de discrétion dans les principaux sites touristiques

Conseil : Avant de partir, pensez à photocopier tous les documents que vous emportez avec vous. Vous emporterez un exemplaire de chaque document et laisserez l'autre en France. En cas de perte ou de vol, les démarches de renouvellement seront ainsi beaucoup plus simples auprès des autorités consulaires. Vous pouvez également conserver des copies sur le site Internet officiel (mon.service-public.fr). Il vous suffit de créer un compte et de scanner toutes vos pièces d'identité et autres documents importants dans l'espace confidentiel.



Pour toutes urgences :

- Ambulance : 131
- Pompiers : 132
- Police : 133

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France au Chili

Avenida Condell 65 - Providencia

Santiago

T + 56 224 708 000 // +56 9 4454 3911

